

Kolimaçon

Un outil pédagogique et ludique destiné à faire découvrir aux enfants de 6 à 12 ans les coteaux calcaires labellisés espaces naturels sensibles :

- 1- **les coteaux des Chapelles** (commune de Gannat),
- 2- **le Mont libre** (commune de Gannat),
- 3- les pelouses des Diagots (communes de Jenzat, Saulzet, Mazerier),
- 4- **la côte Saint Amand** (communes d'Abrest et Le Vernet),
- 5- **les coteaux de Sainte-Foy et des Bagnettes** (commune d'Ebreuil)

Cet outil se présente sous la forme d'un sac à dos proposant 40 activités faciles à mettre en œuvre. Il contient :

le livret d'animation , décrivant les activités à mener sur les coteaux
des objets d'activité et d'expérimentation : bandeaux, pinces à linge, boussole, boîtes loupes, ...
des pochettes contenant des cartes-activité : « Au fil du temps », « Secrets d'orchidées », ...
5 cartes : 1 par site, qui présentent la carte IGN du lieu au recto et une carte dessinée au verso comportant quelques repères et endroits conseillés pour l'animation d'activités
un document de présentation général des coteaux
3 guides scientifiques et un ouvrage pédagogique : <ul style="list-style-type: none">- À la découverte des Orchidées sauvages,- Petites bêtes de la campagne- Guide traces et indices de présence- 350 MA, escales dans les temps géologiques de l'Auvergne

Kolimaçon est prêté gratuitement à toutes les structures encadrant des enfants en s'adressant aux maîtres d'ouvrages des sites dépositaires de 2 exemplaires du sac à dos :

Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne - coteaux des Chapelles, Mont libre, pelouses des Diagots
Contact : Vert Plateau 04 70 58 30 48 - david.n@ccspsl.fr

Vichy Communauté - côte Saint Amand
Contact : Mariel Fontverne 04 70 96 57 00 - m.fontverne@vichy-communaute.fr

Commune d'Ebreuil - coteaux de Sainte-Foy et des Bagnettes
Contact : 04 70 90 71 33- mairieebreuil@ville-ebreuil.fr

Kolimaçon a été conçu en 2014 avec les acteurs locaux dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles visant la gestion, la préservation et la valorisation du patrimoine écologique, paysager et culturel. Il a été financé par les fonds LEADER (55%) et par le Département de l'Allier (45%).

